
M É M O I R E S

DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE

BRETAGNE

TOME XCVII • 2019

PORNIC ET LE PAYS DE RETZ LES TRANSFORMATIONS PAYSAGÈRES DU LITTORAL



ACTES DU CONGRÈS DE PORNIC 6-7-8 SEPTEMBRE 2018
COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES
CHRONIQUE DES SOCIÉTÉS HISTORIQUES

Le château de Machecoul : un bilan des recherches historiques et archéologiques récentes

Situé dans la partie méridionale des Marches séparant la Bretagne et le Poitou, le château de Machecoul a joué au Moyen Âge un rôle stratégique important dans la défense du duché ce qui lui a valu de subir plusieurs assauts au cours de son histoire. Édifié au ^{xiii}^e siècle, le château de pierre a succédé à une motte féodale, située quelques kilomètres au nord¹. Le choix de ne pas conserver le siège de la seigneurie sur le site primitif traduit très probablement une volonté de se rapprocher de la rivière du Falleron, laquelle constituait alors la frontière du duché et un axe de circulation.

Ainsi, dans un premier temps seront évoqués le contexte hydrographique de cette forteresse et la relation particulière que celle-ci a entretenue avec l'eau au fil des siècles. Plusieurs hypothèses de recherche récentes seront formulées à ce sujet. Puis, une étude chronologique sera proposée de la construction du château. Elle s'appuiera d'abord sur les vestiges encore conservés en élévation, mais également sur ceux que l'archéologie a révélés, ainsi que sur les documents d'archives. La connaissance de ce site s'est particulièrement accrue depuis les années 2000 grâce aux recherches historiques, réalisées par les propriétaires des lieux, et grâce aux nouvelles données fournies par l'archéologie. Les campagnes archéologiques ont été menées grâce à l'implication de nombreux bénévoles (étudiants, passionnés locaux et archéologues professionnels) et financées par la DRAC des Pays-de-la-Loire (Service régional de l'Archéologie) et la ville de Machecoul².

1. Localisée dans le bourg de Sainte-Croix à Machecoul, la motte féodale, aujourd'hui largement arasée a fait l'objet d'une fouille archéologique préventive en 2009 (Camille Scaon, Archéoloire). À proximité, les vestiges d'une chapelle romane sont encore partiellement conservés en élévation.

2. Il faut également mentionner ici l'importante contribution des propriétaires du site qui ont été très actifs et ont œuvré au bon déroulement des fouilles (mise à disposition de locaux, terrassements, logistique,...).

Le château de Machecoul et l'eau : un double positionnement stratégique

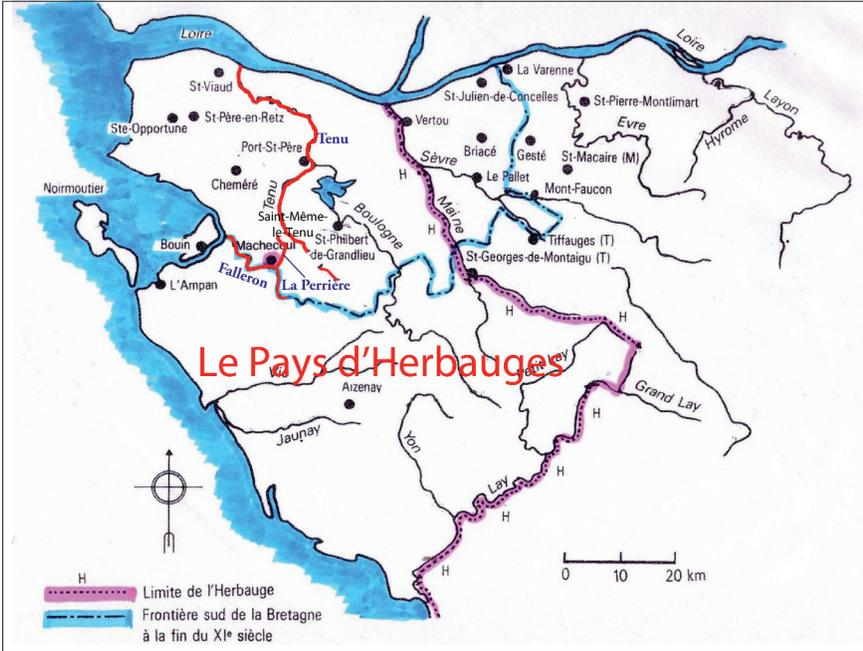


Figure 1 – Carte du pays d'Herbauges sur laquelle sont tracés les cours du Falleron, de la Perrière et du Tenu, en rouge (fond de carte extrait de BRUNTERC'H, Jean-Pierre, *L'extension du ressort politique et religieux du pays Nantais au sud de la Loire : essai sur les origines de la dislocation du pagus d'Herbauges ; IX^e siècle-960*, dactyl., thèse de l'École des chartes, 1981) ; (DAO B. de Grandmaison)

Le château de Machecoul s'inscrit dans un contexte hydrographique original. Placé non loin de la côte atlantique, proche d'une zone de marais, un important réseau de cours d'eau l'entoure depuis le Moyen Âge (fig. 1 et 2). Le Falleron a certainement été à l'origine de son implantation sur ce site. Cette rivière passe aujourd'hui au sud du château et se jette dans la baie de Bourgneuf, au port du Collet. Le lien entre cette rivière et le château avait déjà été mis en évidence lors de travaux antérieurs³. Le fossé

3. On pense notamment ici à l'article de TONNERRE, Noël-Yves, « Quelques remarques sur les origines de Machecoul », dans Catherine LAURENT, Bernard MERDRIGNAC, Daniel PICHOT (dir.), *Mondes de l'Ouest et villes du monde. Regards sur les sociétés médiévales. Mélanges en l'honneur d'André Chédeville*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1998, p. 155-165. L'auteur cite une étude de Joseph Peroy,

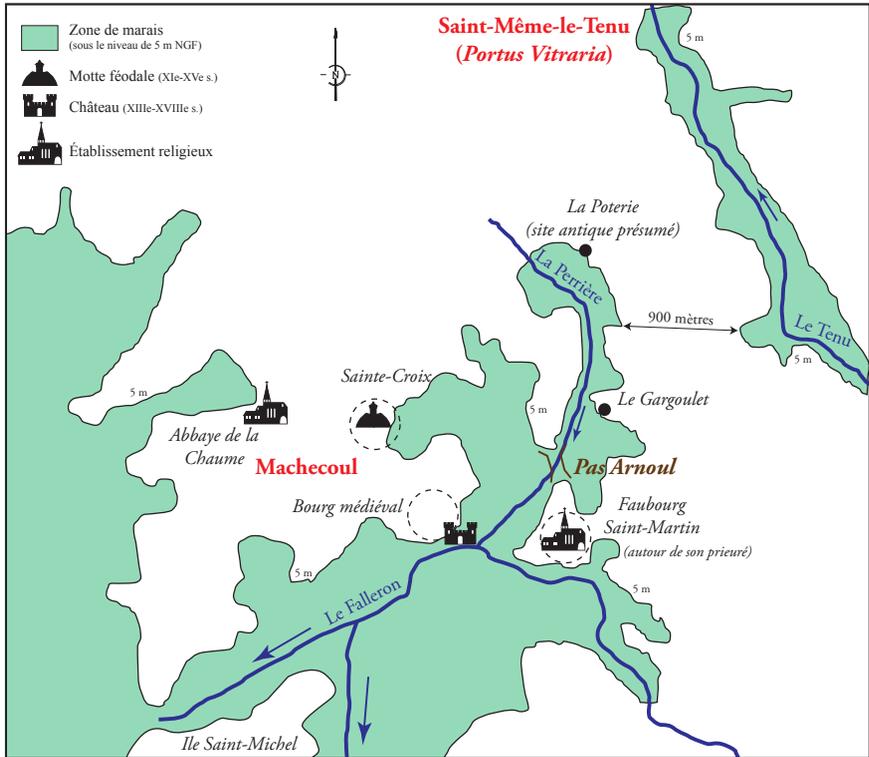


Figure 2 – Carte restituant le golfe de Machecoul au Moyen Âge (XII^e-XIII^e siècles) (d'après les recherches récentes de GRANDMAISON B. et de TONNERRE J.-N., « Quelques remarques... », art. cit.) (DAO : B. de Grandmaison et F. Briand)

de la Perrière a également joué un rôle important. Il s'agit d'un petit ruisseau qui se jette dans le Falleron à quelques centaines de mètres en amont du château. Enfin, la rivière du Tenu est un autre cours d'eau majeur dans cette partie du pays de Retz aux époques médiévale et moderne. Il coule non loin du précédent cours d'eau et permet un accès à la Loire.

professeur d'histoire et de géographie à Machecoul, sur la base des recherches de MOUNÉS, Jean, *Rivage oublié. Prigny, les Moutiers, Bourgneuf et Saint-Cyr au Moyen Âge*, Paimbœuf, Pays de Retz, 1960. Plus récemment, des éléments nouveaux ont été apportés par le travail de MEURET, Jean-Claude, « Origines et débuts des villes de la marche bretonne », dans André CHÉDEVILLE, Daniel PICHOT (dir...), *Des villes à l'ombre des châteaux. Naissance et essor des agglomérations castrales en France au Moyen Âge*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010, p. 43-64.

Le pays de Retz a longtemps été une presqu'île et Machecoul une presqu'île du pays de Retz. Il y a deux mille ans, en effet, la mer contournait le massif calcaire de Machecoul. La rivière du Falleron et le fossé de la Perrière ont, par la suite, été les témoins de l'ancienne présence de la mer (fig. 2). Ils sont encore visibles aujourd'hui aux abords du château de Machecoul.

Le tracé de ces deux cours d'eau prolongés par le cours du Tenu fait apparaître une liaison pratiquement continue permettant un trafic fluvial entre la baie de Bourgneuf et la Loire (fig. 1). Depuis Saint-Même (*Portus Vitraria*)⁴, des bateaux profitaient des marées hautes pour assurer un transport vers la Loire, tandis que d'autres assuraient un transport de Saint-Même vers Bouin⁵. Cette liaison a revêtu toute son importance pendant l'Antiquité, le Moyen Âge et jusque sous l'Ancien Régime, où elle a notamment servi pour le transport du sel. Encore en 1692, lors du conflit opposant les troupes de Louis XIV à une grande partie de l'Europe, quand les navires anglais et espagnols firent le blocus des côtes atlantiques et de l'embouchure de la Loire, le sel de Bourgneuf était alors chargé sur des bateaux plats qui empruntaient les étiers du marais, puis remontaient le Falleron. Les fossés entre Machecoul et Saint-Même n'étant pas entretenus, le sel était chargé sur des chars à bœufs, gagnait le Tenu et entrait en Loire à cinq lieues de Nantes⁶ (fig. 3).

En 845, suite à la défaite de Charles le Chauve contre Nominoë à Ballon, le comté d'Herbauges a été rattaché à la Bretagne. Cette annexion fut longtemps source de conflit entre les Poitevins et les Bretons puisqu'elle n'a été effective qu'à partir du milieu du XI^e siècle : la rivière du Falleron devint et resta la limite approximative de la Bretagne et du Poitou⁷. Cette région de frontière, dite de Marches communes, fut régie par une législation originale, définie au cours des Assises de Bois-de-Cené, vers 1200, par Bernard de Machecoul et Pierre V de La Garnache.

Récemment, aux abords du château, la découverte d'une hache de la période Viking au débouché du fossé de la Perrière sur le Falleron est un indice supplémentaire

4. La mention de « *Portus Vitraria* » apparaît dans les sources en 651. Léon Maître a été le premier auteur à le localiser sur la commune de Saint-Même-le-Tenu (Arch. dép. Loire-Atlantique, B6 f*71).

5. L'île de Bouin portait primitivement, dit-on, le nom d'« Île d'Orée » (île de l'entrée) et non « Île-Dorée ». Ce n'est qu'au VI^e siècle que son nom aurait été changé en celui de Bouin (Bougn, Boign, Bouing...). ROUSSEAU, Julien, *À travers le marais breton-vendéen*, Saint-Céré, Éditions Saint-Michel, 1968, p. 57.

6. « Il est obligé à cause de la guerre de tirer un très grand nombre de sel par charroy des marais de Bourgneuf, jusqu'à la rivière de Saint-Mesme, et port Saint-Père et Rouans » (Arch. nat., G/7/175). Nous remercions ici Maurice Legault de nous avoir fourni le document.

7. CHÉNON, Émile, *Les marches séparantes Anjou, Bretagne et Poitou*, Paris, Larose et Forcel, 1892, p. 26 (extrait de la *Nouvelle revue historique de droit français et étranger*, janvier-février et mars-avril 1892).

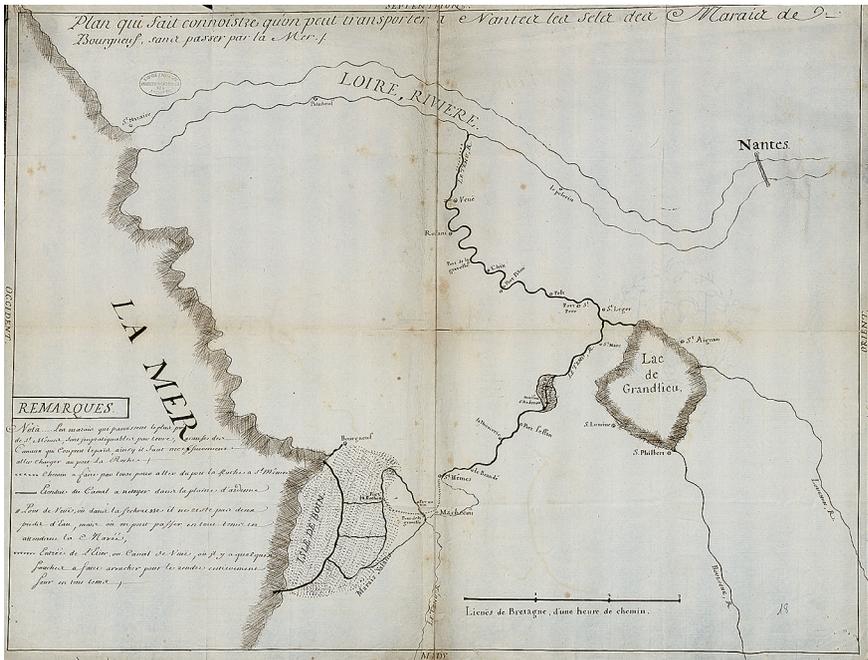


Figure 3 – Plan qui fait connoître qu'on peut transporter à Nantes le sel des marais de Bourgneuf, sans passer par la mer dressé en 1692 (Arch. nat. G/7/175)

attestant de l'existence de cette liaison entre les rivières du Falleron et du Tenu (fig. 4)⁸. Elle témoigne des relations entretenues depuis longtemps au travers de ces cours d'eau.

Ce réseau fluvial permettait le transport du sel, la principale richesse de la région, attestée depuis le VII^e siècle⁹. Les salines étaient très largement détenues par les seigneurs et les établissements monastiques (fig. 5) ; ainsi les sires de Rais, seigneurs de Bouin, Machecoul et Saint-Philbert, étaient-ils propriétaires de salines à Bouin,

8. Cet objet a été mis au jour, par hasard, lors d'un labour dans l'ancien lit du Falleron, en bordure de la route de Nantes. Il semble témoigner de l'ancienneté de ce réseau hydrographique, mais rien ne permet d'écarter l'hypothèse qu'il soit totalement hors contexte (il pourrait, par exemple, avoir été mêlée à des remblais rejetés postérieurement dans ce fossé).

9. Ainsi, en 676, saint Philibert soucieux de la prospérité de son monastère de Noirmoutier se fait donner par « Ansoald », évêque de Poitiers, la « villa d'Ampennum » située au bord de la mer à proximité de Beauvoir. Ce lieu abrita les premières salines développées par les moines dans la Baie. Dès 635, le monastère de Saint-Denis reçut des terres confisquées à l'Aquitain Sadragésile dans le pagus du Poitou et beaucoup d'autres terres avec des salines sur la mer. Cf. TONNERRE, Noël-Yves, « Quelques remarques... », art. cit., p. 157.

sur le Dain¹⁰. En 1200, des travaux sur le Falleron et sur le fossé de la Perrière furent menés au Pas-Arnoul¹¹, financés par les moines du prieuré Saint-Martin et des usagers locaux qui en auraient eu la jouissance en échange de travaux¹². Cette information confirme l'existence d'une liaison fluviale reliant le Falleron et le Tenu, et donc, à plus grande échelle, la côte atlantique à la Loire. Le Pas-Arnoul présentait le double intérêt de permettre le franchissement du Falleron au niveau d'une ancienne route reliant Arthon, en Bretagne, à Challans, en Poitou, tout en assurant le contrôle de la voie navigable où transitait le sel de la baie vers la Loire¹³.

Les marais salants de la baie de Bourgneuf reçurent la visite de vaisseaux de Hambourg dès la fin du XIII^e siècle et, par la Loire, le sel était aussi exporté vers Nantes d'où il était ensuite acheminé dans les provinces intérieures du royaume¹⁴. Le passage de l'estuaire de la Loire était dangereux à cause des



Figure 4 – Fer de hache Viking découvert lors d'un labour sur l'ancien lit du Falleron (cl. B. de Grandmaison)

10. BLANCHARD, René, *Cartulaire des sires de Rais*, Poitiers, coll. « Archives historiques du Poitou », t. 28 et 30, 1898-1899. Le Cartulaire des Sires de Rays est un document exceptionnel pour les informations qu'il contient sur les sires de Rais et seigneurs de Machecoul du XI^e au XV^e siècle. Son histoire est liée à celle du château. En 1442, l'amiral Prégent de Coëtivy, en épousant Marie de Rais, est devenu le gendre de Gilles de Rais. Il fait transporter les archives du château de Machecoul dans son château de Taillebourg et les fait copier pour s'en servir dans la défense des intérêts de sa femme. En 1488, Anne de Bretagne prend le château contre le sire de Rieux et en dépose les archives dans le Trésor des ducs de Bretagne. En 1570, Albert de Gondi réclame les archives, les emporte à Machecoul où elles brûlent, avec le château, en 1793. En 1856, Paul-Alexandre Marchegay découvre les copies faites par Prégent de Coëtivy au château de Serrant. Elles regroupaient 1 200 documents en lien avec la seigneurie de Machecoul, de 1210 à 1450. En 1898, René Blanchard a édité ces documents avec une introduction les complétant par l'histoire des sires de Rais depuis 1030.

11. Blanchard cite, dans son introduction, quatre chartes, datées entre 1195 et 1210, autorisant les moines du prieuré Saint-Martin à rétablir un pont qui avait été supprimé lors des guerres (BLANCHARD, René, *Cartulaire...*, *op. cit.*, t. I, « Introduction », p. CXVIII). Ce pont est le « Pas-Arnoul » cité par TONNERRE, Noël-Yves, « Quelques remarques... », art. cit., p. 161-162.

12. BLANCHARD, René, *op. cit.*, introduction p. CXVIII.

13. MEURET, Jean-Claude, « Origines et débuts... », art. cit., p. 49. Le Pas-Arnoul est mentionné pour la première fois en 1153 (Arch. dép. Loire-Atlantique, H 135/3).

14. HOCQUET, Jean-Claude, « Introduction. Le sel de la Baie, des mutations techniques aux bouleversements du marché », dans Jean-Claude HOCQUET, Jean-Luc SARRAZIN (dir.), *Le sel de la Baie. Histoire, archéologie, ethnologie des sels atlantiques*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006, p. 11-29, ici p. 13.

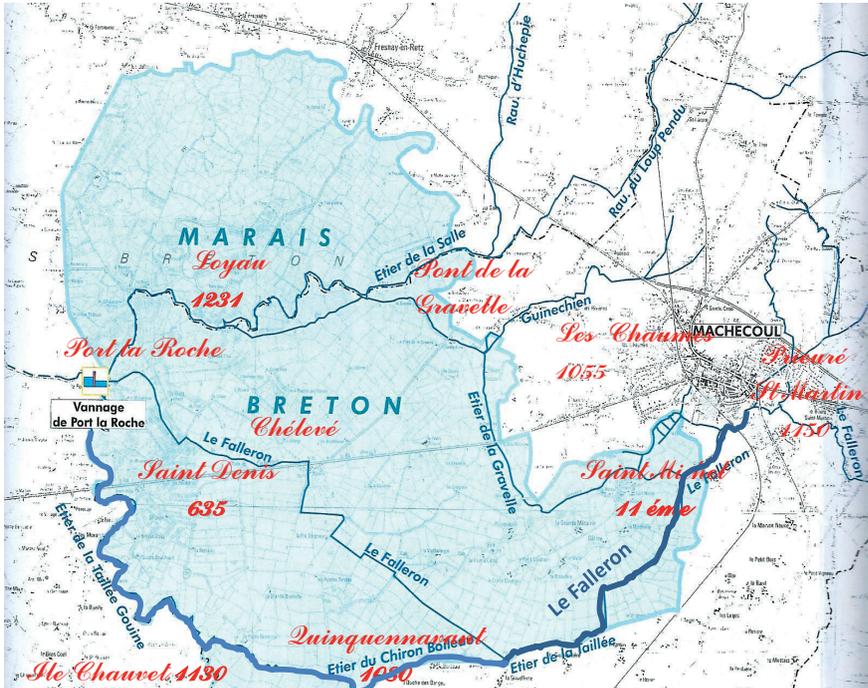


Figure 5 – Carte des implantations monastiques dans le marais breton au Moyen Âge, avec leurs dates de fondation (fond de carte actuel) (DAO B. de Grandmaison)

bas-fonds et, selon les aléas politiques, par la présence de pirates et de bateaux ennemis¹⁵. Lieu d'exploitation du sel, les marais du sud du pays de Retz ont aussi servi de protection naturelle car ils étaient difficiles à franchir¹⁶.

Plus tard, au *xvi^e* siècle, la navigation sur le Tenu devint de plus en plus difficile par la présence de nombreux obstacles artificiels (moulins, retenues d'eau, pêcheries aménagées par les riverains dont les moines de Buzay). En 1575, l'ingénieur Adam de Craponne, qui avait réussi à assécher les bouches du Rhône en créant le canal de la Durance, fut missionné par Henri III pour améliorer la vidange du lac de Grand-

15. MICHON, Bernard, « Les débouchés du sel de la baie de Bourgneuf au milieu du *xvii^e* siècle », dans Jean-Claude HOCQUET, Jean-Luc SARRAZIN (dir.), *Le sel de la Baie...*, op. cit., p. 245-258, ici p. 251.

16. Par exemple, en 1431, il est mentionné qu'une chaussée, placée sur le Tenu, a été détruite devant la crainte de l'envahisseur (LOPEZ, Michel, « Le Tenu ou l'exemple d'une exploitation anarchique d'une rivière, du *xii^e* au *xv^e* siècle », *Bulletin de la Société des historiens du pays de Retz*, n° 5, 1985, p. 24). Cette protection naturelle offerte par les marais a également été mise en avant par Antoine Niquet dans son rapport établi en 1689, lequel est transcrit en annexe de cet article.

Lieu et « assainir » ses alentours. Il demanda alors la suppression des moulins et des barrages pour vidanger le lac de Grand-Lieu¹⁷ :

« plus se faire un autre voidange [du lac] d'eau au terrain de la ville de Machecoul par un vieux estier ou fossé [de la Perrière] que les anciens ont fait, lequel fossé le faut de neuf pieds de large et l'aprofondir afin que partout puisse passer deux pieds d'eau jusqu'à la mer. »

Son projet n'a pas été soutenu par Albert de Gondi qui préféra détourner le Falleron lors de la transformation du château en forteresse bastionnée, entre la fin du xvi^e et le début du xvii^e siècle. Un plan de 1692 donne une vision précise des importants travaux de renforcement effectués (fig. 6), qui ont conduit à une modification du tracé naturel du Falleron, de manière à ce que le cours d'eau protège les nouveaux bastions. La gestion de l'eau des fossés se faisait grâce à une digue d'aval à deux vannes enjambée par des ponts, laquelle servait également de chaussée pour la voie d'accès principale de la forteresse, au sud. Les douves médiévales demeuraient alimentées par le Falleron par l'intermédiaire d'une vanne protégée par une demi-lune. Il est également intéressant de voir figurer le fossé de la Perrière sur le plan de la fin du xvii^e siècle, démontrant ainsi qu'il était encore en eau.

En 1780, le marquis de Brie-Serrant, dernier seigneur de Machecoul, reprenant les préconisations de 1580 d'Adam de Craponne, demanda au pouvoir royal l'autorisation de racheter les terrains sur lesquels se trouvait déjà un fossé pour construire une voie navigable entre la baie de Bourgneuf et la Loire¹⁸. La Révolution mit fin au projet (fig. 7).

Il faudra attendre les années 1960 pour que les projets d'Adam de Craponne et de Brie-Serrant soient réalisés, dans un contexte bien différent et de manière limitée : seul un canal non navigable a été aménagé. Ce dernier permettait d'empêcher les inondations, de vidanger le lac de Grand-Lieu et d'approvisionner le pays de Retz en eau durant la période estivale.

Le déplacement du siège du pouvoir seigneurial au xiii^e siècle sur les bords du Falleron, non loin de son embouchure dans la baie de Bourgneuf, est complété par la construction d'une tour-porte, au sud de la forteresse, au cours du xv^e siècle. Cette construction, dotée d'une porte piétonne, assurait un accès « secondaire » à la résidence seigneuriale, mais aussi servait de péage sur le Falleron. En effet, bien que le cours d'eau ne passe plus, de nos jours, directement aux abords du noyau médiéval du château, les données topographiques et le plan de tir de la partie basse de la tour-porte incitent à penser qu'au Moyen Âge la rivière baignait le front sud du château (fig. 8 et 9). Enfin, la mention de la mise en place d'une nouvelle taxe sur le sel, semble conforter cette hypothèse. En 1412, Jean de Craon, grand-père et tuteur de Gilles de Rais, a imposé un droit de « sallage » de 10 sous sur toutes les embarcations transportant plus de 18 muids

17. *Id.*, *ibid.*, p. 36-38 qui cite Arch. mun. Nantes, II-1, 9 octobre 1575 et Arch. dép. Loire-Atlantique, 68 J 8, canal de Buzay, copie de 1680.

18. Cf. dans ce volume l'article de Bernard Michon.

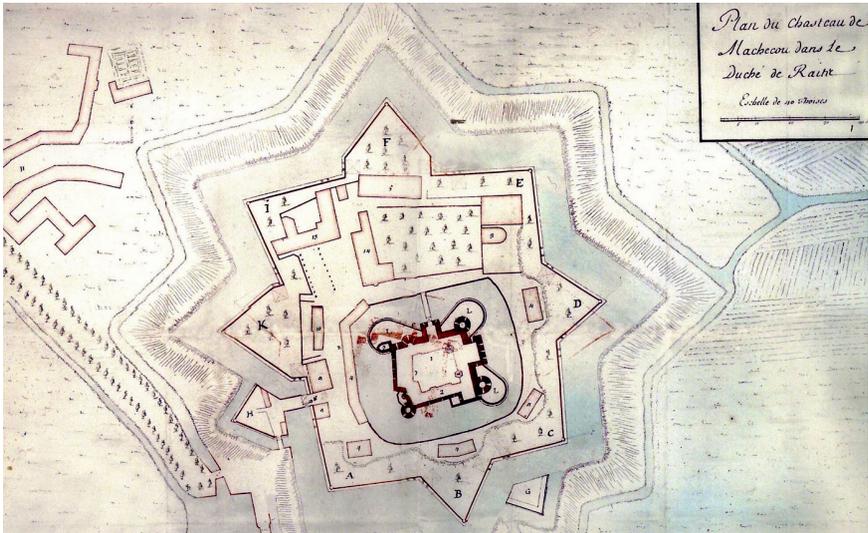


Figure 6 – Plan du chasteau de Machecoul dans le duché de Rais dressé par l'ingénieur Antoine Bordier, mai 1692 (Service historique de la Défense, château de Vincennes, article 8, P1A, pièce n° 2)¹⁹

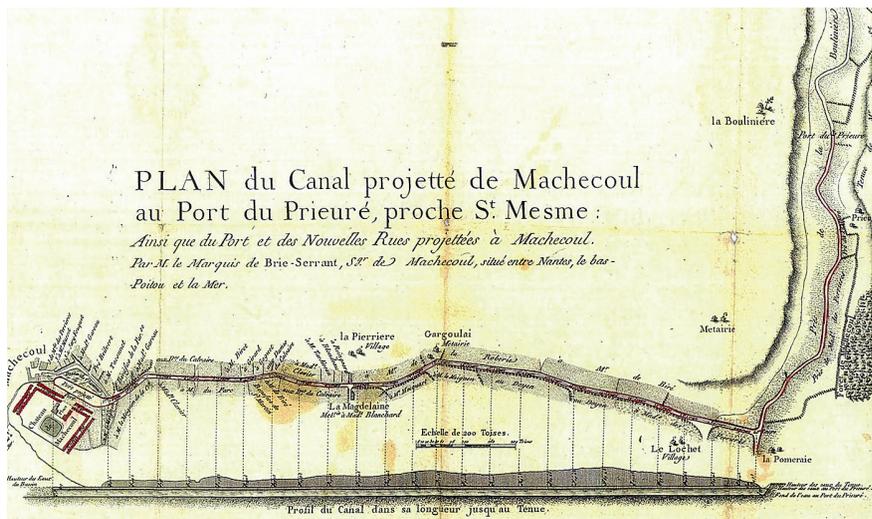


Figure 7 – Plan du canal projeté de Machecoul au Port du Prieuré, proche Saint-Mesme dressé par le marquis de Brie-Serrant en 1780 (Archives privées, Machecoul)

19. Ce plan a été découvert en 2000 par Bernard de Grandmaison et publié en 2004 (GRANDMAISON, Bernard de, « Histoire défensive... », art. cit.).

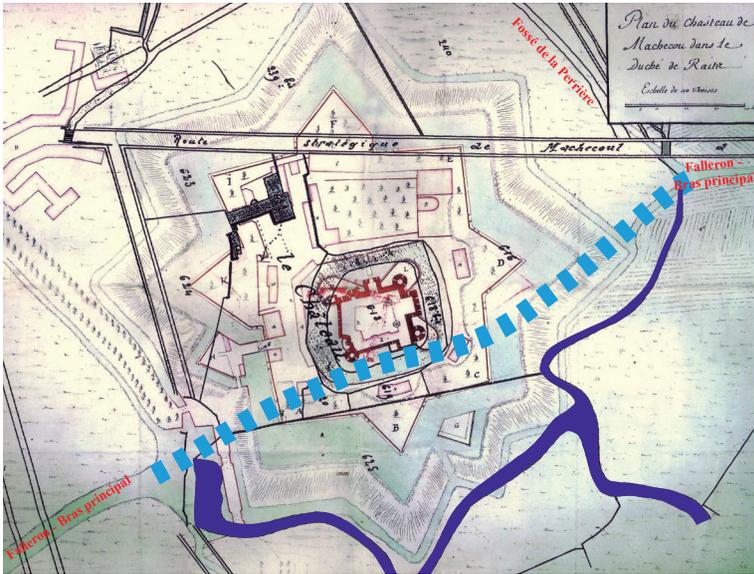


Figure 8 – Proposition de restitution du tracé primitif du Falleron, en pointillés bleu, avant son détournement, en bleu foncé, lors de la construction de la forteresse bastionnée (fond de carte : superposition du plan Bordier avec le cadastre de 1837) (DAO B. de Grandmaison et F. Briand)

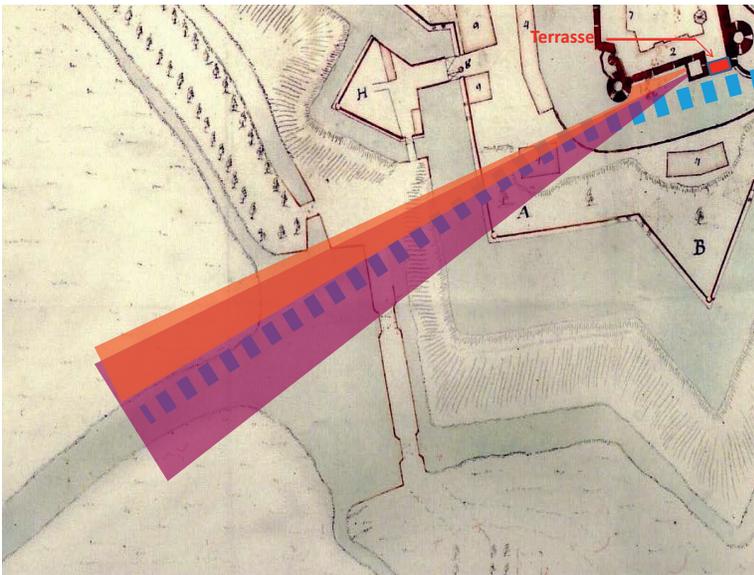


Figure 9 – Restitution du plan de tir de la tour-porte sud, vers l'ouest, avec l'ancien tracé du Falleron, en pointillés bleu (fond de carte : plan de 1692) (DAO, B. de Grandmaison)

de sel. Surtout, il s'était arrogé un droit, appelé « mascheygau » ou « machicau », ou encore « machecoul », d'une valeur de 3 sous 4 deniers sur chaque bateau chargé de sel passant par la dite rivière »... ce droit de « maschygau » aurait été introduit à la suite d'une altercation qui se serait produite, entre un marchand probablement originaire de Machecoul et le châtelain de Champtocé²⁰. Ainsi, la nouvelle tour-porte aurait assuré la surveillance du trafic fluvial, mais surtout permis la mise en place de cette nouvelle taxe sur la rivière du Falleron.

Comme nous venons de le voir, le réseau hydrographique du sud du pays de Retz et du marais breton a été mis à profit très tôt. Les habitants y ont trouvé un ensemble de cours d'eau favorable à la navigation, indispensable pour les activités artisanales du quotidien (aménagements de moulins et de pêcheries, commerce du sel), mais également très utile en période de troubles, car il assurait une protection naturelle à ce territoire. L'implantation du château, et surtout le déplacement du siège seigneurial, au XIII^e siècle, s'expliquent certainement par une volonté de mieux maîtriser les cours d'eau proches du château pour en tirer un maximum de profit, économique et défensif.

Analyse architecturale et archéologique du château

Entre 2008 et 2011, le château de Machecoul a fait l'objet de quatre interventions archéologiques. Dans un premier temps, après quelques sondages et dégagements de maçonneries, un plan général de la forteresse a été réalisé. Il a ensuite été comparé au plan de 1692, dressé par l'ingénieur Bordier²¹, afin de déterminer la précision de ce dernier, mais également de retrouver certains éléments anciens du château aujourd'hui détruits²². D'autre part, un état des lieux complet du site, établi en 1796, a été utilisé pour avoir une idée plus précise de ce qu'était la résidence seigneuriale avant les destructions du XIX^e siècle²³. Ce document sera régulièrement cité dans

20. CINTRÉ René, *Chroniques des jours ordinaires dans les Marches de France et de Bretagne à l'automne du Moyen Âge*, Fougères, 2006, p. 35.

21. Ce plan est le document le plus complet et le plus précis connu pour le château de Machecoul. Il offre une vision complète du site au moment où la place-forte est à son apogée (fig. 6).

22. Au cours des sondages menés en 2008, plusieurs éléments apparaissant sur le plan de la fin du XVII^e siècle ont été retrouvés : la tour d'angle circulaire nord-ouest, en connexion avec le logis du XVI^e siècle, le massif d'entrée rectangulaire, la tour circulaire nord-est et, au sud, les fondations des bâtiments joignant le logis sud à l'entrée primitive de la forteresse (SETZER, Gérard, *Le château de Machecoul : une approche monumentale et archéologique*, dactyl., mémoire de master 1, Université de Nantes, 2008).

23. Grâce à cet état des lieux et au plan du château de 1692, un plan schématique des pièces a pu être restitué (fig. 28).



Figure 10 – Machecoul, château, vue zénithale de la partie centrale du château lors de l'opération archéologique de 2011 (cl. Garder le Kap)



Figure 11 – Machecoul, château, vue du pavage de la cour, mis au jour lors de l'opération archéologique de 2011, et de l'aile ouest du château (vu vers le nord-ouest) (cl. F. Briand)

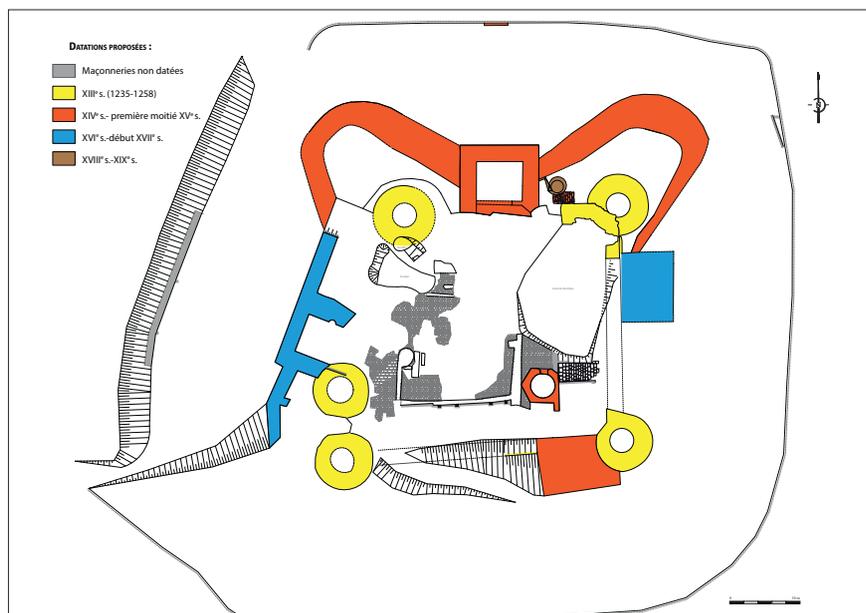


Figure 12 – Machecoul, plan phasé du château de Machecoul (DAO F. Briand)

la partie relative à la destruction du château pour compléter l'étude architecturale de l'existant²⁴.

En complément de ce travail, trois campagnes archéologiques programmées ont été menées entre 2009 et 2011²⁵. Ces interventions ont essentiellement été réalisées dans le secteur nord-est de la place-forte médiévale, mais une étude de la cour et d'une petite partie des logis orientaux a également pu être effectuée (fig. 10 et 11). Ces campagnes ont montré le bon état de conservation des parties basses des élévations du château et ont apporté des données intéressantes sur l'histoire du château, depuis sa fondation au XIII^e siècle jusqu'à son démantèlement au XIX^e siècle.

Ainsi, l'ensemble de ces travaux permet aujourd'hui d'avoir une vision plus complète de l'évolution du château. Quatre grandes phases d'occupation ont rythmé son histoire (fig. 12).

24. Ce travail a été effectué par SETZER, Gérard, *Le château de Machecoul...*, *op. cit.*

25. Ces interventions ont été dirigées par Fabien Briand, voir BRIAND, Fabien, *Machecoul, le château. Étude de la tour circulaire nord-est*, dactyl., rapport d'opération archéologique programmée, Service régional de l'archéologie (SRA) des Pays-de-la-Loire, Nantes, 2010 ; *Id.*, *Machecoul, le château. Étude des fortifications du secteur nord-est*, dactyl., rapport d'opération archéologique programmée, *ibid.*, 2011 ; et *Id.*, *Le château de Machecoul (Loire-Atlantique) : bilan de trois campagnes de fouilles (2009-2011)*, dactyl., rapport d'opération archéologique programmée, *ibid.*, en cours de rédaction.

La fondation du château « philippien » vers le milieu du XIII^e siècle

Le château primitif formait un quadrangle irrégulier doté de trois tours d'angles circulaires et d'une porte encadrée par deux tours, dans l'angle sud-ouest (fig. 13)²⁶. Toutes ces constructions, débordantes vers l'intérieur de l'enceinte, étaient talutées à leur base. Aujourd'hui, seule la tour sud-est est encore conservée en élévation (fig. 14). Elle dispose d'un talus tronconique, dont la partie supérieure est soulignée par la présence d'une assise en pierre de taille, et d'archères à ébrasement simple disposées en quinconce. Ce type de fente est tout à fait caractéristique de l'architecture capétienne entre 1180 et 1250²⁷. À l'intérieur de cette tour, les pièces des niveaux bas, non remaniées *a posteriori*, possèdent un plan circulaire²⁸. Un escalier ménagé en œuvre assurait la circulation verticale dans l'ouvrage, et probablement, la desserte des bâtiments adjacents aujourd'hui disparus²⁹. Au nord, à la base de l'ouvrage de flanquement, les vestiges du départ de la courtine orientale sont conservés sous la forme d'un arrachement.

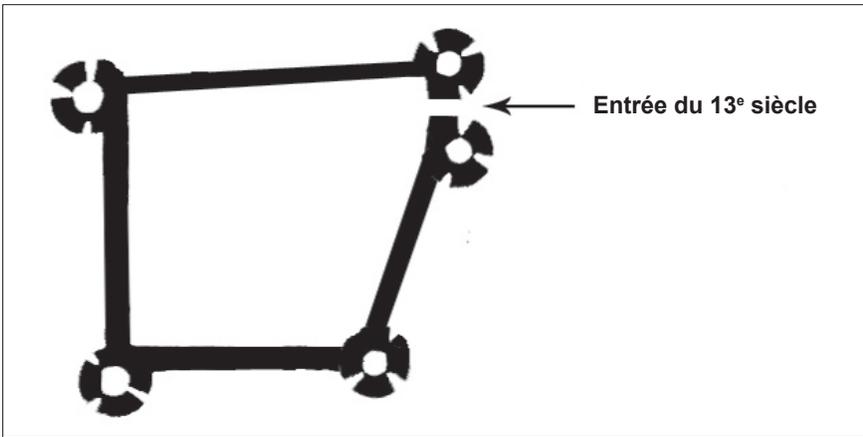


Figure 13 – Machecoul, plan schématique du château au XIII^e siècle (extrait de GRANDMAISON, Bernard de, « Histoire défensive... », art. cit., p. 20)

26. L'emplacement de la porte primitive du château de Machecoul dans un angle en fait un cas à part dans les fortifications d'influence capétienne. Généralement, les édifices quadrangulaires à plan compact disposent de quatre tours d'angle, et éventuellement d'une tour-porte centrale (HAYOT, Denis, *L'architecture fortifiée capétienne au XIII^e siècle*, dactyl., thèse de doctorat, Université Paris IV-Sorbonne, 2015, p. 207).

27. MESQUI, Jean, *Châteaux et enceintes de la France médiévale*. t. 1, *De la défense à la résidence*, Paris, Picard, 1991, p. 262-264.

28. La tour est actuellement remblayée jusqu'au niveau de la cour, mais il est très probable qu'elle disposait originellement d'un niveau bas, aveugle, suivant le même schéma que la tour nord-est fouillée en 2009.

29. Seul le départ de cet escalier est encore visible aujourd'hui, côté cour, à la jonction entre la tour d'angle du XIII^e siècle et la tour-porte du XV^e siècle.



Figure 14 – Machecoul, château, vue vers le nord-ouest de la tour d'angle sud-est et de la face orientale de la tour-porte sud (cl. G. Setzer)

De larges douves, d'environ 25 mètres de côté, ceinturaient la forteresse au moment de sa construction. Au sud-ouest, un pont devait permettre leur franchissement au niveau de l'entrée primitive³⁰. Rappelons que l'implantation du château sur ce site ne doit rien au hasard, puisque plusieurs indices permettent aujourd'hui de penser que la rivière du Falleron coulait le long du front sud de la résidence seigneuriale et maintenait ainsi les douves en eau toute l'année. En outre, comme il a été dit précédemment, ce cours d'eau a joué le rôle de frontière naturelle entre la Bretagne et le Poitou et servait également de voie navigable pour relier la côte atlantique et la Loire.

Les fouilles archéologiques réalisées dans l'angle nord-est du château ont permis d'étudier plus en détail la partie basse d'une des tours de flanquement et ses abords (fig. 15 et 16). Ainsi, le dégagement des maçonneries de la courtine et de la tour d'angle circulaire a démontré qu'elles résultaient d'une même campagne de construction. Installées directement sur le substrat calcaire, elles ont été mises en œuvre avec des moellons du calcaire local. La tour d'angle a été excavée dans la roche pour permettre une assise optimale des fondations. La fouille de son espace intérieur, en 2009, a permis de constater que la base de cet édifice était conservée sur une hauteur maximale de 3 mètres et disposait un diamètre de 3,40 mètres en œuvre. Les vestiges d'une maçonnerie en débord, au-dessus de la porte percée postérieurement à la construction de la tour, semblent indiquer que ce niveau bas était voûté. Ce dernier était totalement aveugle et devait initialement servir pour le stockage. Aucun sol aménagé n'a été identifié sur le substrat rocheux.

À l'extérieur, la base de la tour n'a pas été reconnue dans son intégralité, puisqu'elle a été insérée dans une terrasse d'artillerie, une fausse-braie, au cours des remaniements postérieurs. Un talus, mis en œuvre contre le parement extérieur de la tour, mais rattaché à la même phase d'occupation, a été reconnu sur une hauteur d'environ 2 mètres (fig. 17 et 18)³¹. Aménagée en plaquettes de calcaire liées avec un mortier de chaux maigre, cette construction a clairement été édifiée après la construction de la tour d'angle. Il est intéressant de constater que ce même type d'aménagement, construit *a posteriori*, s'observe à la base des autres tours attribuées à cette phase de construction, à l'exception de la tour sud-est. Aussi peut-on se demander si cette différence de traitement n'est pas liée à un repentir opéré au cours de chantier. On peut, par exemple, imaginer que, la présence de la nappe phréatique aurait ainsi obligé les constructeurs à protéger les bases des tours avec un talus de manière à éviter un entretien trop fréquent des parements. La tour sud-est aurait été érigée après les autres fortifications, ce qui pourrait expliquer

30. Ce secteur du château n'a pas été étudié lors des fouilles archéologiques, mais la base des deux tours est nettement visible dans la topographie actuelle du site.

31. Ce talus se poursuit vraisemblablement jusqu'au fond de la douve aménagée dans le calcaire, mais la présence de la nappe phréatique n'a pas permis de le dégager jusqu'à sa base.



Figure 15 – Machecoul, château, vue de l'intérieur de la tour d'angle nord-est, en cours de fouille en 2009 (cl. F. Briand)

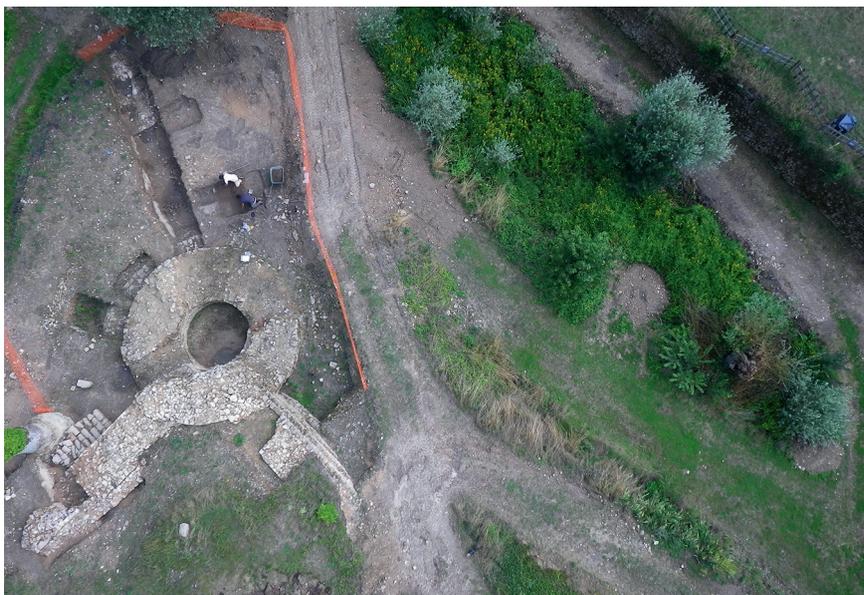


Figure 16 – Machecoul, château, vue zénithale de la tour nord-est et de ses abords en cours de fouille (cl. Garder le Kap)

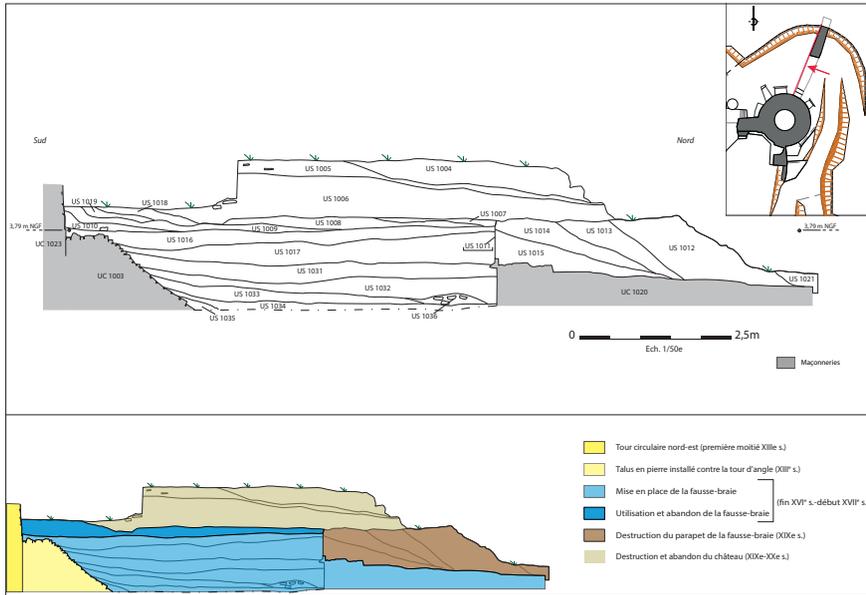


Figure 17 – Machecoul, château, coupe stratigraphique réalisée dans le sondage de la fausse-braie au nord-est du château, avec une proposition de phasage des différents états observés (DAO F. Briand)

que son talus a directement été intégré à l'édifice au moment sa construction. On peut aussi tout simplement supposer que cette dernière tour disposait d'un statut différent dans la forteresse du XIII^e siècle, qui aurait pu expliquer un traitement architectural plus soigné.

Le château de Machecoul du XIII^e siècle possède toutes les caractéristiques d'une forteresse d'essence « philippienne » : plan quadrangulaire flanqué de tours d'angle circulaires talutées et défendues par des archères à ébrasement simple³². Il s'inscrit ainsi au nombre des forteresses bretonnes qui ont bénéficié de l'influence de l'architecture capétienne au même titre que les châteaux de Suscinio, de Saint-Aubin-du-Cormier, de Clisson, de Châteaubriant ou encore Ranrouët³³. La moitié orientale du duché a constitué l'un des foyers les plus actifs en matière d'intégration de l'architecture

32. Les châteaux bâtis sur le modèle des constructions de Philippe Auguste adoptent globalement un modèle répondant à des critères bien précis. La présence d'une tour-maîtresse, même si elle est loin d'être présente dans toutes les fortifications capétiennes, est un des marqueurs de cette architecture. Aussi, la différence de traitement architectural de la tour sud-est pourrait laisser penser qu'elle a pu jouer ce rôle symbolique et ostentatoire au château de Machecoul

33. HAYOT, Denis, *L'architecture fortifiée...*, op. cit., p. 78.



Figure 18 – Machecoul, château, vue vers le sud de la partie supérieure du talus aménagé contre la tour d'angle nord-est (cl. F. Briand)

capétienne dans la première moitié du XIII^e siècle. Les données archéologique et architecturale en notre possession témoignent d'une construction homogène, d'un programme réfléchi et vraisemblablement réalisé rapidement.

Traditionnellement, Pierre de Dreux, duc de Bretagne et cousin de Philippe Auguste, est désigné par les auteurs comme le commanditaire du château. En 1235, il avait mis la main sur l'héritage de Béatrice de Machecoul qui aurait dû revenir à sa fille, Jeanne de Thouars, alors mineure³⁴. Même après son retrait du pouvoir en 1237, lorsque son fils Jean I^{er} accéda à la tête du duché, Pierre de Dreux a conservé la seigneurie de Machecoul en bien propre puisque sa dernière épouse, Marguerite de Montaigu, était dite dame de Machecoul³⁵. À la mort de Pierre de Dreux, la seigneurie a été transmise à un autre de ses fils, Olivier, dit Olivier de Machecoul à partir de 1253³⁶. Mais en 1258, Jeanne de Thouars, qui n'avait pas renoncé à son héritage, a obtenu un accord passé devant le roi, par lequel Olivier lui rétrocédait la ville et le château de Machecoul³⁷. Cet acte stipule qu'il était interdit aux nouveaux possesseurs d'« enforcer le chastel de Machecoul de nouveau ni la ville sans sa permission ». Cette mention indique donc que le château avait préalablement bénéficié d'une importante campagne de fortification, voire d'une reconstruction. L'absence de tout vestige antérieur à cette époque semble indiquer que ces travaux ont pris la forme d'une refondation, ce qui pose question quant à l'emplacement du château antérieur. Cette campagne de construction doit donc être attribuée à Pierre de Dreux, ou à son fils, Olivier de Machecoul, entre 1235 et 1258³⁸.

Les importants remaniements menés aux XIV^e-XV^e siècles

Au cours de cette période d'occupation, le château connaît d'importants remaniements qui ont porté sur ses accès, mais également sur ses parties résidentielles (fig. 19). Aujourd'hui, la partie basse de la tour-porte rectangulaire, conservée sur le front nord, et la tour-porte, accolée à la tour d'angle sud-est, sont les principaux vestiges illustrant ces travaux.

34. BLANCHARD, René, *Cartulaire...*, *op. cit.*, t. I, « Introduction », p. CXXV-CXXVI.

35. *Id.*, *ibid.*, t. I, « Introduction », p. CXXIX ; Arch. dép. Loire Atlantique, H 24 ; BnF, ms lat. 17092, p. 69.

36. Arch. dép. Loire Atlantique, H 74, p. 14 v^o, abbaye de Geneston d'après VALHEN Georges, « L'origine de la seconde famille de Machecoul », *Bulletin de la Société archéologique et historique de Nantes et de Loire-Atlantique*, t. 75, 1935, p. 114-135 et MORVAN, Frédéric, « Les règlements des conflits de succession dans la noblesse bretonne au XIII^e siècle », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, t. 116/2, 2009.

37. BLANCHARD, René, *Cartulaire...*, *op. cit.*, n^o 220 (et « Introduction », p. LXXXIV, CXXV et CXXXII).

38. HAYOT, Denis, *L'architecture...*, *op. cit.*, p. 898. Machecoul est l'une des cinq ou six réalisations ducales encore partiellement conservées en élévation parmi lesquelles on compte également les châteaux de Suscinio, de Saint Aubin-du-Cormier, de Hédé (une tour), l'enceinte urbaine de Nantes ainsi que son château, et l'enceinte urbaine de Dinan (*Id.*, *ibid.*, p. 78).

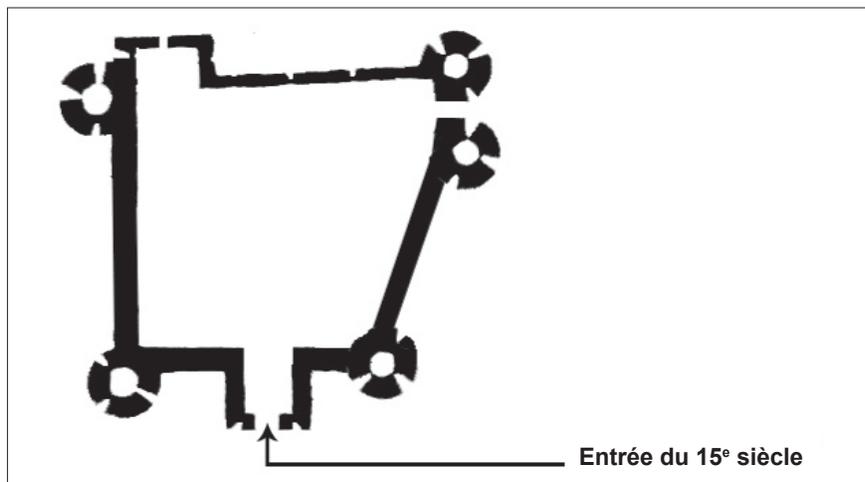


Figure 19 – Machecoul, plan schématique du château au xv^e siècle (extrait de GRANDMAISON, Bernard de, « Histoire défensive... », art. cit., p. 20)



Figure 20 – Machecoul, vue vers le sud de la partie orientale du front nord du château à la fin de l'opération archéologique de 2011 (cl. F. Briand)

Au nord, les fouilles récentes ont permis le dégagement de la base de la tour-porte quadrangulaire longue de 11 mètres pour 9,50 mètres de large, hors œuvre (fig. 20). Cette dernière a été construite contre la courtine préexistante. Seule la partie supérieure du niveau bas de cet ouvrage a été mise au jour. Ainsi, la partie supérieure de l'encadrement d'une porte, ouvrant sous le niveau de cour, a été révélée, ainsi qu'un départ de voûtement qui couvrait initialement cette partie de la tour. Aucune ouverture vers l'extérieur n'a été repérée, ce qui indiquerait que ce niveau était aveugle et vraisemblablement destiné au stockage. Les portes reconnues dans la tour d'angle nord-est et dans cet ouvrage témoignent d'un réseau sous-terrain se développant vraisemblablement sous les constructions accolées au rempart³⁹.

La tour-porte rectangulaire du front nord, érigée postérieurement à la courtine, témoigne d'une importante campagne de construction conduisant à une réorganisation de l'accès principal au château, lequel était précédemment dans l'angle sud-ouest. Cette nouvelle porterie fonctionnait avec un pont dormant dont les traces d'ancrage demeurent visibles dans la contre-escarpe maçonnée des douves. Il est très probable qu'un pont-levis complétait le système de défense de cette entrée. La construction de cette tour-porte n'a pas encore pu être datée précisément par l'archéologie : seule sa relation stratigraphique avec la courtine permet de déterminer qu'elle est postérieure à la première moitié du XIII^e siècle.

Au sud de la forteresse, la tour-porte est encore conservée en élévation sur trois niveaux (fig. 21 et 22). De forme rectangulaire, elle se développe sur 11 mètres de long et 8,20 mètres de large. Elle est le bâtiment le mieux conservé, et également le plus abouti d'un point de vue architectural. Sur sa face nord, côté cour, cet édifice se présente, d'une certaine manière, sous la forme d'un « écorché » ou d'une coupe transversale. À mi-hauteur, on peut voir les restes d'une grande cheminée dont subsiste une partie du manteau, en tuffeau, et différents éléments de construction dont la lecture immédiate est complexe. Il s'agit de fenêtres, de portes, d'arrachements de murs, d'ancrages d'anciens planchers, de trous de boulins et de traces de rampants disparus en partie sommitale. Tous ces indices témoignent de la présence de constructions qui prolongeaient cette tour vers l'intérieur du château.

Accolée à la tour d'angle de la phase précédente, sur la quasi-intégralité de sa hauteur, la façade orientale de la tour-porte est mise en œuvre dans une maçonnerie homogène, composée de moellons et plaquettes de calcaire assisés, excepté le chaînage d'angle monté en pierre de taille (fig. 14). En partie basse un percement, surmonté d'un linteau, pourrait constituer la partie supérieure d'une canonnière. En partie supérieure, à mi-hauteur, à la jonction avec la tour, un autre percement du

39. Rappelons ici que le château est installé sur une dépression calcaire, matériau facilement exploitable, ce qui a dû grandement faciliter le travail des bâtisseurs et explique la présence d'un réseau sous-terrain (dont l'ampleur demeure encore inconnue). Plusieurs effondrements dans la cour du château, notamment à l'est, témoignent de son existence.



Figure 21 – Machecoul, château, vue vers le sud-est de l'élévation nord de la tour-porte sud et de ses abords (cl. F. Briand).



Figure 22 – Machecoul, château, vue vers le nord de la façade sud de la tour-porte sud (cl. G. Setzer)

même type est sans conteste le vestige d'une ancienne ouverture de tir dont seule la partie sud est conservée. Sur cette partie de la tour-porte, le bâtiment s'élève jusqu'au niveau des consoles supportant les anciens mâchicoulis de la tour circulaire.

Sur sa face sud, plusieurs jours, de facture et morphologie différentes, ont été aménagés. Encadrant les ancrages des flèches de l'ancien pont-levis, deux ouvertures rectangulaires assuraient le passage des chaînes remontant le tablier du pont en bois. Au-dessus, au niveau supérieur, une grande fenêtre éclairait la salle du deuxième étage. Elle possède un encadrement en pierre de taille de tuffeau. Enfin, dans la partie orientale de cette façade, deux ouvertures éclairaient d'anciennes latrines disposées à deux niveaux différents. En haut de cette travée, une petite fenêtre rectangulaire permettait un éclairage satisfaisant, contrairement au niveau inférieur où une simple fente de jour a été mise en œuvre. Le décalage de ces deux jours par rapport à la baie principale s'explique par le fait que les latrines étaient accessibles directement depuis la vis de la tour, à mi-palier, alors que les grandes salles des premier et deuxième étages étaient accessibles depuis les paliers principaux de l'escalier. En partie sommitale de l'élévation, deux gargouilles permettaient l'évacuation des eaux de toiture⁴⁰.

40. La gargouille située la plus à l'est est bien conservée, tandis que l'autre a disparu. Seuls les deux blocs en calcaire formant son appui et son linteau sont conservés dans les maçonneries (l'appui a été partiellement détruit). L'ouverture occupée par l'ancienne gargouille a été colmaté par une maçonnerie de moellons de calcaire.

Le logis dispose, en partie basse, d'une porte piétonne, encadrée par deux canonnières. Chacune de ces ouvertures de tir présente une mise en œuvre comparable : la canonnière est aménagée dans un seul bloc, de grandes dimensions, et surmontée d'un linteau. Leurs orifices de tir, de forme circulaire, comportaient certainement en partie supérieure, une fente de tir aujourd'hui disparue. Une troisième canonnière, placée légèrement plus haut que les précédentes et décalée à l'est, complète le plan de tir. Elle est intégralement conservée. La porte piétonne présente une ouverture surmontée d'un arc brisé. Son encadrement est entièrement mis en œuvre avec des blocs taillés en calcaire. À la retombée des deux piédroits de cette baie, deux corbeaux en granit, placés en saillie du mur, servaient originellement à recevoir les crapaudines du tablier du pont. L'ancrage de ce dernier est d'ailleurs encore visible autour de la porte. Ainsi, il venait parfaitement s'intégrer au parement de la tour lorsque l'accès était verrouillé. Au-dessus de cette porte, les ancrages des deux flèches du pont-levis piétonnier complètent le dispositif d'entrée

L'arase sommitale de la tour-porte se situe au même niveau que celui de la tour d'angle. Cette mise à niveau des parties sommitales est la conséquence d'un important remaniement de la partie supérieure de la tour circulaire du XIII^e siècle au moment de l'édification de la nouvelle porterie. C'est alors qu'ont été aménagés le chemin de ronde sur mâchicoulis et la partie sommitale de la tour, d'un diamètre moindre par rapport au cylindre principal. De même, à l'intérieur, le plan des deux derniers niveaux de l'édifice a été modifié et des cheminées au goût du jour ont été aménagées à ces étages⁴¹.

La face occidentale de la tour-porte forme un imposant pignon, peu ouvert, excepté en partie basse où deux canonnières, du même type que celles de la façade sud, s'ouvraient vers l'ouest. Elles sont relativement bien conservées. Le mur se termine, en partie haute, par un rampant dont la partie la plus élevée, au nord, s'élève à 18 mètres au-dessus du niveau de cour, tandis que la partie basse, au sud, est haute de 13 mètres (fig. 23). Une porte a été aménagée en partie nord de cette élévation, juste au-dessus de l'arrachement de l'ancienne courtine fermant le front sud du château. Cette ouverture devait permettre un accès au chemin de ronde se poursuivant en partie sommitale du rempart⁴².

À l'intérieur, la tour-porte dispose de trois niveaux. Au rez-de-cour, la porte piétonne ouvre sur un espace largement remblayé où les niches des canonnières ne sont désormais plus accessibles. Une voûte en plein cintre couvre cette salle. Un passage vers l'est, contre le parement intérieur de la façade sud, assure un accès

41. Les salles des deux premiers niveaux de la tour d'angle possèdent un plan circulaire, alors qu'en partie haute, elles sont de forme rectangulaire.

42. Cette porte est aujourd'hui difficilement accessible depuis l'intérieur de la tour, au deuxième étage, ce qui laisse penser qu'un escalier en bois devait, à l'origine, y permettre l'accès.



Figure 23 – Machecoul, château, vue vers l'est de la face occidentale de la tour-porte sud (cl. G. Setzer)



Figure 24 – Machecoul, château, vue de la voûte surmontant la salle du deuxième étage de la tour-porte sud (cl. F. Briand)

à la canonnière placée à l'est de l'élévation, et également à la fosse à latrines. Au niveau supérieur, la salle devait initialement abriter le mécanisme permettant la remontée du pont-levis. Dans un premier temps, elle a été couverte d'un plancher en bois dont les ancrages demeurent encore visibles ; puis, elle a été couverte par une voûte semblable à celle du rez-de-cour. Enfin, au deuxième étage, la grande fenêtre ouverte au sud assure l'éclairage de cette salle couverte d'une voûte d'ogives à liernes et à tiercerons (fig. 24). Les armes des familles de Chauvigny et de Rais décorent la clé de voûte, ce qui laisse supposer qu'André de Chauvigny, seigneur de Machecoul entre 1490 et 1502, pourrait être le commanditaire de ces travaux⁴³. La morphologie de la fenêtre et le placard présent dans cette salle semblent indiquer qu'il s'agissait primitivement d'un oratoire. Il est intéressant de constater que la retombée de la voûte passe au-devant de la partie supérieure de l'embrasure de la baie démontrant ainsi sa postériorité par rapport à l'ouverture⁴⁴. Les reprises des

43. André de Chauvigny était le fils de Jeanne de Rais et de François de Chauvigny. Il a vraisemblablement été à l'origine de la réfection du couvrement de la salle du deuxième étage.

44. À l'origine, le couvrement de cette salle devait parfaitement s'adapter à la forme de la fenêtre (il s'agissait probablement d'un plancher). La mise en place de la voûte actuellement conservée, dans

couvrements des salles des étages pourraient être liées à l'incendie du château, pris par Louis XI en 1472⁴⁵. Les comptes de la seigneurie font mention en 1489 de travaux au cours desquels André de Chauvigny a fait appel à un maître maçon⁴⁶. Ces travaux pourraient tout à fait correspondre à la réfection de la tour-porte. Quant à sa date de construction, aucun texte connu ne l'évoque. Le type de canonnière employé et le décor architectural semblent témoigner d'une réalisation de la première moitié du xv^e siècle. Jean de Craon pourrait être le commanditaire de cet ouvrage : à la tête de la seigneurie de Machecoul entre 1415 et 1424, il aurait construit cette tour pour assurer un droit de péage sur la rivière du Falleron, selon l'hypothèse que nous avons précédemment évoquée.

Les travaux menés à la fin du Moyen Âge au château de Machecoul ont affecté ses accès, mais la forteresse a tout de même conservé son plan général. Les grandes familles qui se sont succédées à la tête de la seigneurie, que ce soit les Chabot (1260 à 1404), les Rais (1404 à 1474) ou encore les Chauvigny (1474 à 1502), ont certainement apporté des modifications à leur résidence, des mises au goût du jour dont aujourd'hui peu de traces demeurent conservées en élévation.

La transformation du château médiéval en forteresse bastionnée au xvi^e siècle et début du xvii^e siècle

Durant le xvi^e siècle, le château de Machecoul a fait l'objet de nombreux travaux dont les élévations conservent les traces. Tout d'abord, son aile occidentale est totalement reconstruite sur les douves primitives de la place-forte, ce qui explique le désaxement actuel de cette partie par rapport au quadrilatère originel (fig. 12 et 25). Ce nouveau bâtiment est doté de deux niveaux de canonnières, dites à la française, assurant une protection du fossé et de ses abords, en partie haute. Ces ouvertures de tir sont caractéristiques de la première moitié du xvi^e siècle. On retrouve des canonnières de ce même type aux châteaux de Nantes, Blain, Brest ou Saint-Malo. À Machecoul, ce déplacement de l'aile vers l'ouest est également attesté par l'archéologie, car, lors du dégagement de la cour en 2011, les arases d'anciens bâtiments ont été partiellement dégagées sous le pavage⁴⁷. La réalisation du nouvel édifice dans l'emprise des douves

un deuxième temps, a été contrainte par les aménagements existants d'où cette maladresse des constructeurs qui ont fait passer la voûte devant la partie haute de l'embrasure.

45. CINTRÉ, René, *Les Marches de Bretagne au Moyen Âge*, Pornichet, Éd. Jean-Marie Pierre, 1992, p. 196.

46. Arch. dép. Loire-Atlantique, E 522, transcrit dans MACÉ, François, *À travers les comptes des sires de Rais*, Nantes, 1988, p. 106.

47. Ces arases de murs témoignent de bâtiments aménagés au revers de la courtine occidentale primitive. La construction de la nouvelle aile occidentale a conduit à un agrandissement de la cour intérieur. Le nouveau pavage est alors venu recouvrir les vestiges des anciens bâtiments mis en place dans cette partie de la résidence seigneuriale.



Figure 25 – Machecoul, château, vue vers le sud-est du parement extérieur de l’aile occidentale (cl. F. Briand)

peut être datée de la première moitié du *xvi*^e siècle par la présence de canonniers à la française disposées dans les niveaux bas du bâtiment.

À la fin du siècle, Albert de Gondi a entrepris une importante campagne de fortification du château connue par le plan dressé par l’ingénieur Bordier en 1692 (fig. 6). La résidence médiévale est alors délaissée au profit d’un château neuf construit au nord-ouest du noyau primitif. La fouille de la tour d’angle nord-est de la place-forte primitive a confirmé cette information, car elle a livré une quantité impressionnante d’objets de la période comprise entre la fin du *xvi*^e siècle et le début du *xvii*^e siècle dans le comblement de son niveau bas⁴⁸. Cet ancien espace dédié au stockage a alors servi de dépotoir aux occupants du château, ce qui atteste du délaissement du château médiéval au profit de la nouvelle résidence seigneuriale.

Cependant, la partie ancienne du site n’est pas abandonnée pour autant puisque trois fausses braies ont alors été aménagées dans les douves de la forteresse, englobant les tours de flanquement du *xiii*^e siècle. La fouille des remblais constituant la terrasse au nord-est a démontré qu’elle avait été aménagée dans le même temps que le comblement de la partie basse de la tour d’angle qu’elle flanquait. C’est

48. Le mobilier céramique mis au jour dans cette partie du château a été étudié par GRENOUILLEAU, Sarah, *La céramique médiévale et moderne en Vendée et dans le sud de la Loire-Atlantique (x^e-milieu du *xvii*^e siècle)*, dactyl., thèse de doctorat, Université de Nantes, 2018.

vraisemblablement au cours de ces travaux qu'un escalier, partiellement conservé, a été aménagé contre la courtine nord, entre la tour-porte rectangulaire et la tour d'angle circulaire, pour assurer une circulation directe entre la fausse braie et l'intérieur de la place-forte (fig. 12 et 20).

Ce renforcement du château médiéval au cours de cette période témoigne d'une volonté d'assurer la défense de cette partie centrale de la nouvelle forteresse bastionnée. Outre la fonction symbolique que revêtait la forteresse primitive, siège de la seigneurie depuis la fondation du château, elle pouvait éventuellement servir d'ultime repli en cas de siège. Sa défense aurait alors pu être assurée par les plates-formes d'artillerie en fond de fossé et par le puissant bâtiment constituant la nouvelle aile occidentale de la cour. On peut également imaginer que ce système de défense était complété par des terrasses d'artillerie aménagées sur les tours disparues et par des ouvertures de tir adaptées à l'armement de l'époque.

Au-delà du noyau médiéval, la place-forte bastionnée formait un grand rectangle de 160 mètres sur 140 mètres (fig. 6), défendu au milieu de chacune de ses faces par un ouvrage en saillie, permettant d'adopter un plan en étoile à huit branches. Au sud (B) et à l'est (D), les longs côtés sont flanqués de simples éperons tandis qu'au nord (F) et à l'ouest (K), de véritables bastions avec face et petits flancs assuraient la défense de ses côtés les plus exposés vers le bourg et la terre ferme. L'ensemble était protégé par de larges fossés en eau alimentés par le Falleron. Une demi-lune, placée au sud, permettait d'assurer la surveillance de l'accès en eau du système de défense. L'accès à la forteresse se faisait désormais par une entrée en chicane disposée dans un bastion isolé du programme défensif, à l'ouest.

Ainsi, le nouveau visage du château de Machecoul s'intègre tout à fait dans les réalisations des années 1600, « entre tracé bastionné et tracé tenaillé ». Le type de bastions triangulaires employé ici rappelle ceux mis en place dans les mêmes années à la citadelle de Saumur pour Duplessis-Mornay, ou dans les années 1670 à l'arsenal de Rochefort et dans les citadelles protégeant l'entrée de l'estuaire de la Charente (Fouras, Oléron et Brouage). Mais les rapprochements les plus frappants peuvent être faits avec les réalisations des Rieux d'Assérac aux châteaux de Ranrouët, en Loire-Atlantique, ou de l'île d'Yeu, où l'on retrouve ce plan en étoile avec la mise en place de bâtiment en contrebas, recouverts de terre, l'étagement des feux grâce aux demi-lunes placées en avant des points faibles⁴⁹.

Aujourd'hui, les arases du pont formant l'entrée principale du nouveau château sont partiellement visibles dans le jardin actuel (fig. 26). La réalisation d'une campagne

49. Cette description de la forteresse bastionnée s'inspire largement de celle réalisée par Nicolas Faucherre en 2004 dans GRANDMAISON, Bernard de, FAUCHERRE Nicolas, « Histoire défensive du château de Machecoul : un plan inédit », *Bulletin de la Société des historiens du pays de Retz*, n° 23, 2004, p. 5-27, ici p. 20-22.



Figure 26 – Machecoul, château, vue des vestiges du pavage et de la porterie de la forteresse bastionnée (cl. B. de Grandmaison)



Figure 27 – Machecoul, vue aérienne du château et de ses abords, au sud (à droite), le cours actuel du Falleron laisse deviner le tracé d'un ancien bastion disparu (cl. F. Briand)

de prospection magnétique, menée en 2011 à l'est et au sud du château, a démontré que le plan Bordier, dressé en 1692, ne représentait pas un simple projet, mais bien une réalisation accomplie d'une forteresse bastionnée⁵⁰. Aujourd'hui, ces vestiges demeurent ponctuellement visibles dans la topographie au sud du château (fig. 27)⁵¹.

Des documents d'archives nous livrent quelques informations sur ces importants travaux de fortification. On sait notamment que ces travaux étaient engagés fin janvier 1589 : des lettres accordées par le roi Henri III indiquent « que les fortifications qui ont été faites et seront continuées, sont par les soins et dépenses de monsieur le duc de Retz, et a approuvé validé et autorisé⁵² ». Plus tard, à l'aube du XVII^e siècle, sont passés des contrats

« d'acquests et d'échanges par feu Monseigneur l'archevesque de Paris et des particuliers y desnommés dont les heritages et maisons y employeront été comprises dans les fortifications du château de Machecoul le 5 avril 1600, 9 et 12 aoust 1601, dernier octobre, 4 et 5 novembre 1602⁵³. »

Ces éléments attestent que cette grande campagne de fortification a été menée entre 1572 et 1628, au moment où Albert de Gondi était à la tête de la baronnie.

La destruction et le démantèlement du château entre la fin du XVII^e siècle et le XIX^e siècle

Au cours du XVII^e siècle, le château de Machecoul a continué d'abriter une garnison suffisante pour assurer sa défense, mais il ne semble plus faire l'objet de travaux de renforcement.

En 1689, Antoine Niquet, directeur des fortifications sous les ordres de Vauban, alors commissaire général des fortifications, a établi un descriptif de la forteresse avec un estimatif des travaux à réaliser⁵⁴. Dans ce document, les fortifications modernes

50. MUNSCHY, M., NODOT, R., ALKONTAR, R., *Cartographies magnétiques effectuées à Machecoul (15 novembre 2010 et 27-29 juillet 2011)*, dactyl., rapport universitaire :, Institut de physique du globe de Strasbourg, août 2011. Des ingénieurs ont étudiés certaines zones du site à l'aide de différents capteurs envoyant des ondes dans le sol (électrique et radar) afin de mettre en évidence des anomalies présentes dans le sous-sol (réactivité différente du signal envoyé dans le sol selon les obstacles rencontrés ou non). Les fondations de la partie orientale de la forteresse bastionnée ont ainsi été retrouvées lors de ces campagnes de recherche.

51. La forteresse bastionnée a été démantelée à la fin du XVII^e siècle ce qui explique qu'elle a aujourd'hui totalement disparue en élévation. Néanmoins, la forme des anciens bastions reste encore conservée dans le tracé du réseau hydraulique au sud du château.

52. Arch. mun. Nantes, II 49/22.

53. *Ibid.*, II 49. L'archevêque de Paris mentionné est en fait Pierre de Gondi, oncle d'Henri de Gondi, duc de Retz, alors âgé d'une dizaine d'années.

54. Service historique de la Défense, Génie, article 8, P1 A places. La transcription de ce document se trouve en annexe à cet article.

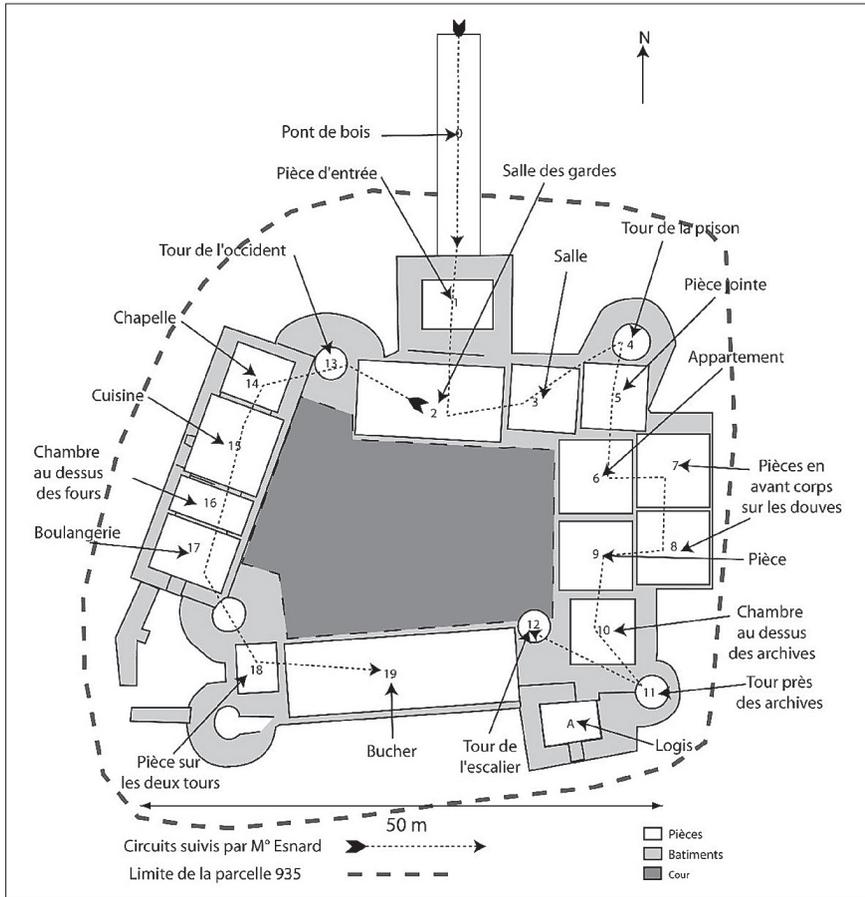


Figure 28 – Machecoul, plan restituant les dispositions intérieures du château de Machecoul, à la fin du XVIII^e siècle, grâce à l'état des lieux établi par M^e Esnard en décembre 1796 (extrait de SETZER, Gérard, « Le château de Machecoul... », art. cit., p. 153)

sont davantage concernées que le château médiéval qu'il nomme « donjon ». Les frais de remise en état s'élevant à plus de 60 000 livres, la décision a été prise de raser les fortifications de Machecoul, ce qui fut fait à partir de 1699. Une indemnisation de 4 500 livres a été octroyée à la duchesse de Retz, M^{me} de Lesdiguières, par le pouvoir royal⁵⁵. Ces travaux de démantèlement n'ont concerné que les fortifications modernes de la place-forte, sans toucher aux parties résidentielles.

55. Arch. dép. Loire-Atlantique, E 486 ; BÉRANGER, Henri de, « Le château de Machecoul », *Bulletin de la Société archéologique et historique de Nantes et de Loire-Atlantique*, t. 95, 1956, p. 150-165, ici p. 164



Figure 29 – Machecoul, GAUCHEREL, Léon, lithographie (graveur Eugène Cicéri, Musée Dobrée, Nantes), représentant les ruines du château, vues vers l'ouest, 1840



Figure 30 – Machecoul, GAUCHEREL, Léon, lithographie (graveur Eugène Cicéri, Musée Dobrée, Nantes), représentant les ruines du château, vues vers l'ouest, 1840), au premier plan, l'espace voûté pourrait correspondre à une salle du réseau sous-terrain partiellement connu au château

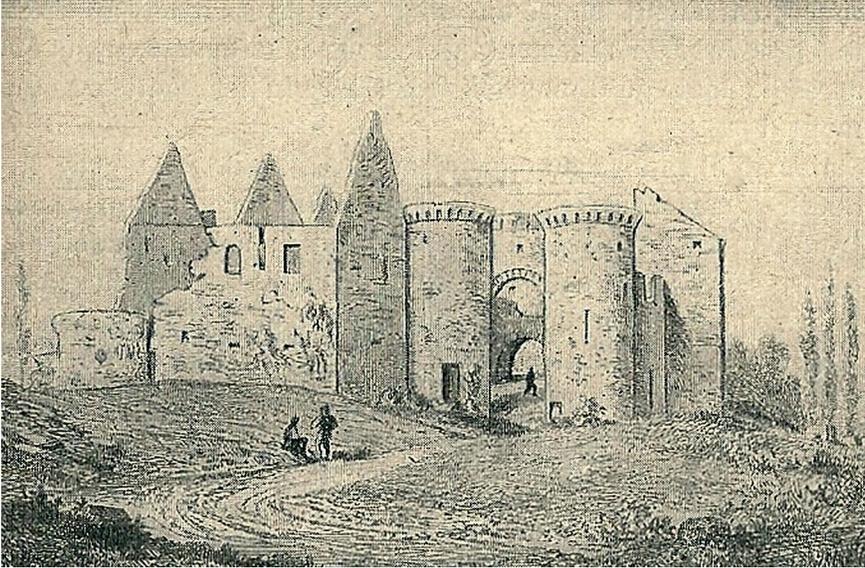


Figure 31 – Machecoul, gravure du front ouest du château réalisée dans les années 1830 (extraite de la *Revue archéologique*, 1858, pl. 326)

Par la suite, au cours des troubles révolutionnaires le château a été l'objet de nombreux assauts et changea de mains à plusieurs reprises. Un incendie à la fin de l'année 1793, ou au début de 1794, l'a totalement rendu inhabitable. Un état des lieux précis⁵⁶ établi par M^e Esnard le 8 décembre 1796 permet aujourd'hui d'avoir une bonne idée de l'organisation générale du château à la fin du XVIII^e siècle⁵⁷ (fig. 28).

À partir de 1823, le château a été vendu pour servir de carrière. L'iconographie du XIX^e siècle témoigne de l'état du site et de l'ampleur des destructions durant la première moitié du siècle (fig. 29 à 31).

Les interventions archéologiques entreprises dans le secteur nord-est de la fortification ont apporté quelques informations sur cette phase de destruction. Au niveau

56. Cet état des lieux a probablement été demandé par le propriétaire du château, le marquis de Briere-Serrant, alors emprisonné, pour un éventuel projet de remise en état, ou une possible demande d'indemnisation suite aux dégâts causés lors des troubles révolutionnaires. Ce document nous a été communiqué par Maurice Baril, vice-président de la Société des historiens du Pays de Retz.

57. Arch. dép. Loire-Atlantique, A E 86/89. Ce document a largement été exploité par SETZER, Gérard, *Le château de Machecoul...*, op. cit. et Id., « Le château de Machecoul », *Bulletin de la Société archéologique et historique de Nantes et de Loire-Atlantique*, n° 144, 2009, p. 135-159, qui estime que la surface habitable au sol du château était alors de 871 m² pour une surface de plancher de 2 120 m² (dimensions données en œuvre).

de la fausse-braie, la coupe stratigraphique effectuée dans sa longueur a démontré que le parapet maçonné de cet ouvrage avait été largement détruit (fig. 17). Son négatif, conservé dans la stratigraphie, permet d'avoir une idée plus précise de ses dimensions d'antan. Ainsi, on peut restituer un aménagement d'une largeur de 5,20 mètres et d'une hauteur minimale de 1,40 mètre. Cette maçonnerie a été démontée par le nord, au niveau des douves, sans que la partie interne de la terrasse d'artillerie, constituée de remblais de terre et de gravats, soit touchée. Le mobilier archéologique prélevé dans les niveaux constituant le négatif de ce puissant aménagement témoigne d'un démantèlement récent, au XIX^e siècle, lorsque le château est exploité en tant que carrière.

En outre, le dégagement du secteur nord-est du château a conduit à mettre en évidence les impacts de ces travaux de démolition sur les ruines d'alors. Des traces circulaires, témoignant de l'utilisation de barres à mine, ont notamment été mises au jour sur les arases de la courtine dans ce secteur. La fouille des niveaux recouvrant l'ensemble des vestiges maçonnés étudiés a démontré qu'il s'agissait exclusivement de remblais de démolition constitués de gravats. Il est ainsi assez paradoxal de constater que les démolitions du XIX^e siècle ont produit tellement de déblais qu'ils n'ont pu tous être évacués, ce qui a permis la conservation des parties basses des maçonneries.

Le château de Machecoul, vraisemblablement érigé par Pierre de Dreux, puis propriété des Chabot, des Rais, des Chauvigny, des Gondi a connu une longue évolution depuis le château du milieu du XIII^e siècle, fortement inspiré des grands programmes capétiens, jusqu'à la forteresse bastionnée de la fin du XVII^e siècle. Cette histoire a laissé des traces, plus ou moins ténues, sur le site actuel et les recherches des dernières années ont permis de les mettre au jour et de les interpréter pour mieux comprendre l'évolution de cette forteresse qui a suscité de nombreuses convoitises au sud de la Bretagne médiévale. Sa position sur les bords de la rivière du Falleron, cours d'eau reliant la côte atlantique, et par son prolongement le Tenu, à la Loire, à la frontière entre la Bretagne et le Poitou, est un élément clé à prendre en compte à l'avenir. Nous pensons notamment à l'étude de la douve sud qui permettrait de mieux comprendre les différentes exploitations qui ont été faites de la rivière à travers les siècles, et, plus largement, à mesurer l'importance de la liaison entre le Tenu et le Falleron depuis l'Antiquité jusqu'à la fin du Moyen Âge.

De même, les recherches archéologiques réalisées sur le site ont mis en lumière un « nouveau » visage du château que beaucoup pensaient totalement rasé. Les maçonneries mises au jour ont révélé un potentiel archéologique fort où, comme régulièrement sur ce type de site, les objets de la vie quotidienne sont des témoins nombreux de la vie des occupants du lieu au fil des siècles. Ces données ont permis de mieux cerner les différentes phases de construction et de fortification de cette résidence seigneuriale. Elles ont également mis à disposition de nouvelles clés pour interpréter les nombreux documents d'archives mentionnant ce site.

Enfin, plus globalement, les recherches archéologiques à Machecoul s’insèrent dans une dynamique de recherche plus large sur les châteaux des Marches du sud de la Bretagne, puisque les sites fortifiés de Clisson, d’Ancenis et de Châteaubriant ont récemment fait l’objet de nouvelles fouilles archéologiques⁵⁸. Les châteaux des Marches entre Bretagne, Poitou et Anjou n’ont donc pas encore livré tous leurs secrets...

Fabien BRIAND
archéologue, Archeodunum

Bernard de GRANDMAISON
propriétaire du château⁵⁹

Gérard SETZER
auteur d’un mémoire de master sur le château de Machecoul

Annexe : NIQUET, *Mémoire sur le château de Machecoul* (Service historique de la Défense, Génie 8/11/1689, article 8, P1 « Places abandonnées »)⁶⁰

« La situation : il est situé dans une plaine presque environnée de bois et de marais, à la distance d’un quart de lieue ou un peu plus et arrosée de plusieurs canaux et petites rivières dont l’étang de Grand Lieu est la source. La rivière du Port Saint Père qui se jette dans la Loire au-dessus de Pimbeuf est profonde et bordée de marais des deux côtés. La rivière de Saint-Mêmes qui est aussi profonde et marécageuse va de la rivière de Saint-Père se joindre à celle de Peau (Paulx) vers Machecoul où après avoir passé dans l’avant fossé du château, vont se rendre à la mer au dessous de Bourgneuf : et la mer qui remonte par ces rivières jusqu’à un quart de lieue de Machecoul fait en tous sens des marais presque inaccessibles. Il est situé dans une plaine presque environnée de bois.

Les endroits de la côte où les ennemis peuvent descendre à la faveur du canon de leurs vaisseaux sont Bourgneuf, Pornic et Mindin qui sont enveloppés par les rivières dont les passages sont difficiles à cause des bords marécageux et par conséquent aisés à défendre ;

58. Ces trois sites ont fait l’objet de fouilles préventives dans le cadre de travaux de restauration. La fouille du château de Clisson a concerné la terrasse nord-est et a permis de mieux comprendre l’évolution du front nord (Caroline Chauveau, Inrap, 2017). À Châteaubriant, c’est le grand logis de la fin du Moyen Âge qui a été étudié (Caroline Chauveau et Céline Chauveau, Hadès, 2018). Enfin, à Ancenis, la partie résidentielle a également été documentée grâce à la fouille du logis Renaissance (Fabien Briand, Archeodunum, 2018).

59. M. de Grandmaison est également l’auteur de trois articles traitant du château : GRANDMAISON, Bernard de, FAUCHERRE, Nicolas, « Histoire défensive... », art. cit. ; GRANDMAISON, Bernard de, SETZER, Gérard, BRIAND, Fabien, « Mieux connaître le château de Machecoul », *Bulletin de l’association Machecoul Histoire*, n° 8, 2011 ; GRANDMAISON, Bernard de, « Le château de Machecoul, une histoire d’eau et de sel », *Bulletin de la Société des historiens du Pays de Retz*, n° 32, 2016.

60. Le plan de Bordier et le mémoire d’Antoine Niquet ont fait l’objet d’une analyse effectuée par Nicolas Faucherre dans GRANDMAISON, Bernard de, « Histoire défensive... », art. cit., p. 20-22.

ainsi les ennemis descendus qui voudraient entrer en Poitou n'auraient de route facile que par Machecoul. Il est donc important de mettre le château en bon état et de le munir d'armes et de munitions afin qu'au besoin les peuples s'y puissent retirer où étant aidés de peu de troupes réglées ils pourraient arrêter les ennemis pendant que l'on assemblerait des troupes et des milices pour les repousser et les contraindre de se rembarquer.

Sa fortification : la plus ancienne partie est un donjon de figure à peu près carrée où il y a plusieurs tours sans ordre percées d'embrasures et de mâchicoulis et entre elles quelques corps de logis ; auprès de trois de ces tours, il y a trois fers à cheval en manière de fausse braye dans le fonds desquelles on peut mettre de petits fauconneaux pour empêcher la descente du fossé et au niveau de la place, leurs murs sont rétrécis de manière que des mousquetaires puissent se loger dessus à couvert d'un petit parapet d'un pied et demi d'épaisseur.

Ce donjon a son fossé de 6 à 7 toises de large et de 10 pieds de profondeur où il y a toujours de l'eau gâtée de roseaux, d'herbes et de boue provenant de la contrescarpe qui n'étant pas revêtue partout s'éboule continuellement. Ce fossé est traversé d'un pont-levis et d'un pont dormant de bois sur piles de maçonnerie.

Il est enveloppé d'une mauvaise fortification moderne composée de 6 redans et de 2 petits bastions revêtus de maçonnerie à mortier de chaux épaisse de 2 à 3 pieds de haut ayant au-dessus un petit parapet de même maçonnerie d'1 ½ pied d'épaisseur. Les remparts sont en fort mauvais état ; ils sont plantés de grands ormes qui ébranlent le revêtement lorsqu'ils sont agités par le vent, et leur communication est interrompue par la couverture de la porte et par plusieurs bâtiments qui ne laissent pas une toise de passage entre eux et le parapet.

Le peu de défense que se donnent les faces les unes aux autres est récompensée en quelques endroits par 2 étages de flanc bas qui ont chacun 2 embrasures capables de recevoir de petites pièces de 4 livres de balle⁶¹. Des 16 qu'il devait y avoir aux étages bas il y en a 9 voûtées et en fort bon état et 7 où il n'y a que les embrasures de faites ; ceux d'en haut sont couverts d'un plancher dont le dessus est au niveau du terre-plein de la place. La plupart de ces derniers sont comblés de terre et hors d'état de servir.

Cette fortification a 2 demi-lunes. Celle de la porte est de 5 pieds plus basse que la place, revêtue de même et ayant un pareil parapet ; sa gorge rentre un peu dans le fossé, ce qui fait qu'il ne reçoit pas toute la défense du redans opposé ; l'autre est de 3 toises plus basse que la place revêtue de maçonnerie à cette hauteur avec un parapet de gazon ruiné.

Les ponts dormants sont de maçonnerie ; les ponts-levis à bascules en fort mauvais état ; il n'y en a point pour communiquer à la 2^e demi-lune.

La place environnée d'un fossé irrégulier en largeur et en profondeur où il y a de l'eau en tous temps avec beaucoup d'herbes et de boue provenant de l'éboulement de la contrescarpe qui n'est pas revêtue.

Il n'y a pas d'apparence qu'il y ait eu un chemin couvert fait dans l'ordre, le glacis n'a pas été guère mieux achevé. Il y est si irrégulier que l'on peut se loger dessus en plusieurs endroits sans être vu de la place. Il descend à 14 ou 15 toises au-delà du fossé et son extrémité est arrosée des rivières dont j'ai parlé ci-dessus.

61. Ce calibre de canon, le plus petit, pouvait tirer des boulets d'un poids légèrement inférieur à 2 kg.

Au-dedans de cette fortification moderne il y a un grand corps de logis qui servait autrefois au seigneur avec un petit bois, un logement pour le gouverneur, un jeu de paume et un manège couvert, une chapelle, des écuries, une grange, un corps de garde et 30 chambres dont chacune peut tenir deux soldats.

Avis sur la fortification : pour raccommo-der cette place et la mettre en état d'arrêter quelque temps les ennemis après une défense.

Au donjon

- 1 – raccommo-der son pont et sa porte, rompre les piles de maçonnerie et en faire de bois.
- 2 – nettoyer son fossé et les fers à cheval, arracher les herbes et arbres qui y naissent, rompre des latrines qui sont au pied du [...] vis-à-vis la porte de la 2^e enveloppe et enlever les terres qui forment un grand talus devant cette partie.
- 3 – faire à chaque face un parapet de terre percé de 3 ou 4 embrasures revêtu par dehors du parapet de maçonnerie qui y est maintenant abaissé freinant la plongée du glacis, et par dedans de gazon avec une banquette seulement, afin d'éviter la descente des terres du glacis qu'il faudrait augmenter à proportion et déménager de la place sur le terre-plein, que l'on ne peut agrandir de plus de 15 pieds sans ruiner quantité de bâtiments qui se trouveraient dans les alignements.

Abrégé estimatif des dépenses à faire :

| | |
|--|-----------------|
| - Terres de remblai au glacis 7 200 toises, aux parapets 610 toises, aux remparts 659, en tout 8469 toises à 3 l. | 25 407 |
| - gazonnage des parapets 365 toises et des parapets du chemin couvert 137, en tout 502 toises à 2 l 10 s | 1 129,10 |
| - maçonnerie à mortier de chaux au revêtement de la contrescarpe de la 2 ^e enveloppe 801 toises, au revêtement du fossé du donjon 100 toises, aux voûtes des flancs bas 286 et à la voûte de la porte du corps de garde 160, en tout 1347 toises à 23 l | 30 981 |
| - maçonnerie à mortier de terre grasse au parapet et banquette du chemin couvert 213 toises à 14 l | 2 982 |
| - charpenterie pour raccommo-der les ponts 300 solives à 300 l le cent, | 900 |
| - fer pour les ponts, portes et barrières 2000 l à 170 le millier | 340 |
| - palissades au chemin couvert, 550 à 3 l la toise couverte | 1 650 |
| | total 63 389,10 |

[Signé] Niquet

Histoire de Pornic et du pays de Retz

Martial MONTEIL – Entre Loire-Atlantique, Maine-et-Loire et Vendée :

le réseau de villes du nord de la cité des Pictons (IV^e-VII^e siècle apr. J.-C.)

Jocelyn MARTINEAU – Le château, le *castrum* et la ria de Pornic, XIII^e-XV^e siècle (approche archéologique)

Brice RABOT – Les campagnes de l'arrière-pays pornicais aux XIV^e et XV^e siècles

Jean-Luc SARRAZIN, Le paysage portuaire de la Baie à la fin du Moyen Âge

Bernard MICHON, Le projet de canal de Nantes à Pornic du marquis de Brie-Serrant (fin du XVIII^e siècle)

Agathe Aoustin – Métamorphose d'un site isolé en lieu de villégiature : l'exemple du port de Pornic (1820-1959)

Hubert HERVOUËT – Charles Le Roux et Louis Cabat, deux peintres à Pornic, été 1850

Patrimoine de Pornic et du pays de Retz

Jean-François CARAËS – Pornic : images de la ville ancienne

Dominique PIERRELLÉE – Pornic : images d'une ville moderne (de 1800 à nos jours)

Gwyn MEIRION-JONES, Michael JONES, Marie-Ève SCHEFFER – La Touche en La Limouzinière, Loire-Atlantique : un logis-porche

Daniel PRIGENT, François HEBER-SUFFRIN, Christian SAPIN – L'abbatiale de Saint-Philbert-de-Grandlieu

Fabien BRIAND, Bernard de GRANDMAISON, Gérard SETZER – Le château de Machecoul :

un bilan des recherches historiques et archéologiques récentes

Christian DAVY et Patrice PIPAUD – Retables et retableurs aux Moutiers-en-Retz

Patrice PIPAUD – La lanterne des morts des Moutiers-en-Retz

Véronique MATHOT – La villa Chupin à Saint-Brevin-l'Océan

Les transformations paysagères du littoral

Louis CHAURIS – Impacts sur l'environnement littoral des ouvrages défensifs aux approches de l'embouchure de la Loire

Axel LEVILLAYER, Catherine MOREAU – Un exemple d'archéologie en contexte insulaire ou l'archéologue face à la mer :

l'île Dumet (Piriac-sur-Mer, Loire-Atlantique)

Alain GALLICÉ et Gildas BURON – Les zones humides entre Loire et Vilaine (1770-début du XXI^e siècle) :

disparition, évolution, maintien et patrimonialisation

Laurent DELPIRE – La presqu'île guérandaise, source d'inspiration des peintres aux XIX^e et XX^e siècles

Patrick LE LOUARN – La construction juridique des paysages littoraux depuis 1906

Daniel LE COUÉDIC – Le village Renouveau de Beg Meil : une pastorale hédoniste

Varia

Jean-Yves PLOURIN – Nantes en Bretagne ? Contribution de la toponymie et de la dialectologie

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

Le congrès de Pornic

Discours d'ouverture de Bruno Isbled et de Solen Peron

Jacques Charpy (1926-2018) *In Memoriam*

Publications des sociétés historiques de Bretagne en 2018

